

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

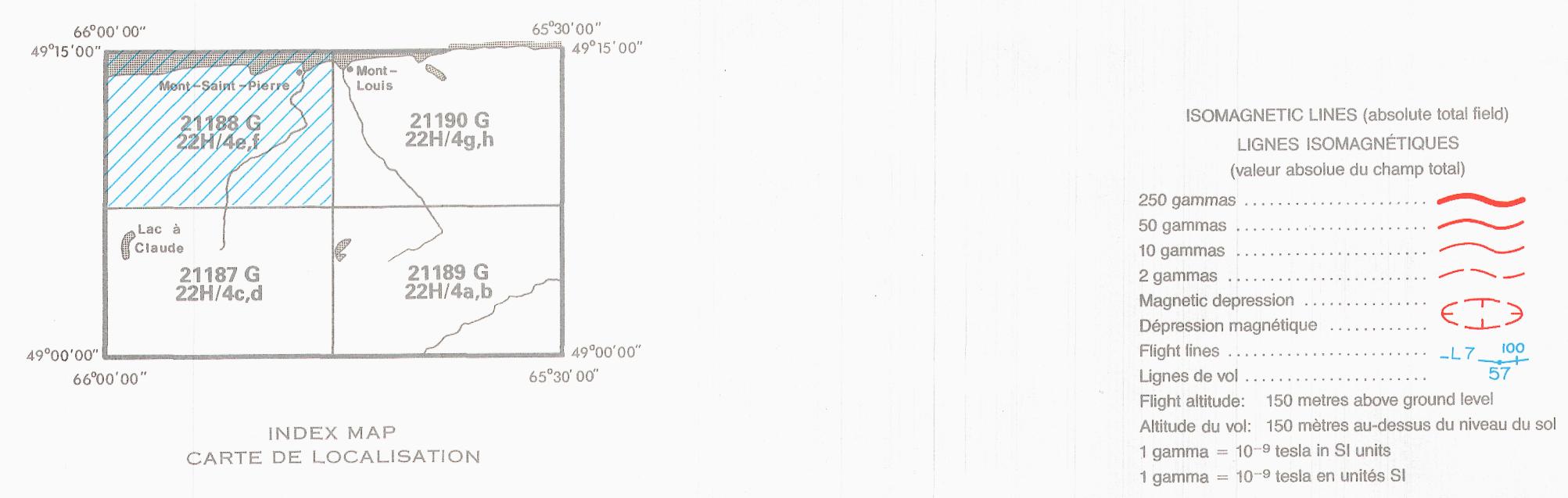
MAP 21188 G CARTE

22H/4e,f

QUÉBEC

SCALE 1:20 000 ECHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES  
(valeur absolue du champ total)  
250 gamma  
50 gamma  
10 gamma  
2 gamma  
Magnetic depression  
Dépression magnétique  
Flight lines  
Lignes de vol  
Flight height above ground level  
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol  
1 gamma =  $10^{-9}$  tesla in SI units  
1 gamma =  $10^{-9}$  tesla in units SI

INDEX MAP  
CARTE DE LOCALISATION

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada under the mineral resources component of the CANADA ECONOMIC DEVELOPMENT PLAN FOR THE GASPE AND LOWER ST. LAWRENCE, 1983-1988.

Cette étude a été financée par la Commission géologique du Canada dans le cadre du programme sur les ressources minérales du PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA-GASPÉ-GAS-SAINT-LAURENT, 1983-1988.

This map was compiled from data recorded by Sander Geophysics Limited, between July 6 and October 10, 1988, using a helicopter-borne magnetometer. This gradiometer consisted of two Overhauser gradiometers by Sander Geophysics, a three resolution 0.005 gamma resolution with a vertical separation of 1.5 m and a horizontal separation of 1.5 m. Average sensor height was 150 m above ground with an average traverse and control line spacing of 500 m and 7 km respectively. The flight path was recorded using imagery taken by a vertically mounted video camera. The data were recorded by two magnetometers. The total field values are the sum of the two magnetometer outputs. All data points were corrected for the effects of the levelling analysis between traverse and control lines. Grid cell size for the automatic mapping process was 2.5 mm, representing 50 m on the ground. The base map used for this map is a topographic map at the scale of 1:20,000 published by the Department of Energy and Resources, Quebec.

Opérations effectuées par Sander Geophysics Limited, Geological Survey of Canada, Ottawa. Les données utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du renouvellement et de la reproduction des données.

Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 6 juillet et le 10 octobre 1988, à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère comprenant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics, d'une résolution de 0.005 gamma ayant une séparation verticale de 1.5 m et une séparation horizontale de 1.5 m. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec une séparation de 500 m pour les tracés et 7 km pour les lignes de contrôle. Le trajet de vol a été enregistré à l'aide d'une caméra 16 mm et numérisé avec un navigateur à merveille. Les valeurs du champ total sont obtenues par la somme des deux sorties des magnétomètres.

Toutes les données ont été corrigées pour les effets de l'analyse de nivellement entre les lignes de tracé et les lignes de contrôle. La matrice de la grille utilisée pour le procédé automatique de cartographie avait une taille de cellule de 2.5 mm, représentant 50 m sur le terrain. La base utilisée pour cette carte est une carte topographique au 1:20 000 échelle publiée par le ministère de l'énergie et des ressources, Québec.

Opérations effectuées par Sander Geophysics Limited, Geological Survey of Canada, Ottawa. Les données utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du renouvellement et de la reproduction des données.